

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 9

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOG
SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

SSU
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

qu'un pourcentage prévisionnel en dessous de 50% effectuerait deux cours de suite en 2002 et 2003.

Une suppression généralisée des cours de répétition 2003 serait dangereuse, car elle donnerait le signal que l'on pourrait aisément se passer durant une année de la mise sur pied des cours de répétition. Certains milieux ne manqueraient pas de demander que l'on renonce plusieurs années de suite à la mise sur pied de cours de répétition. C'est pourquoi nous demandons une mise sur pied différenciée des corps de troupe en 2003.

2003: des prises de congé dignes des corps de troupes jusqu'au niveau du soldat

Les corps de troupes qui n'effectueront pas de service en 2003 – cours de répétition supprimé pour les raisons précitées ou en raison du rythme bisannuel – doivent se dissoudre avec les honneurs. Les commandants doivent recevoir la compétence de convoquer tous les militaires incorporés pour un à trois jours, si possible de façon officielle sinon sur une base volontaire, afin

d'effectuer des travaux de démobilisation et de prendre congé dignement d'eux et les remercier de leur engagement pour le pays. Cette occasion – et c'est tout aussi important – doit également être saisie par les commandants de tous grades pour motiver leurs gens en faveur de la nouvelle armée suisse.

Afin de garantir la continuité, il est nécessaire qu'à l'achèvement du projet Armée XXI, notre armée ne porte aucun numéro: elle est l'armée suisse héritière des traditions militaires de notre pays.

Col EMG Jacques Böhler Jacques¹

¹ Chef d'état-major de la division de montagne 10, vice-président de la SSO.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE SÉCURITÉ

Securitas Direct

Votre partenaire pour la sécurité

Nous vous proposons la solution qui comprend :

- un conseil de sécurité gratuit par un conseiller compétent
- une installation d'alarme assurée par des spécialistes
- une réception et un traitement d'alarmes performants
- un service d'intervention fiable et efficace



Appel gratuit
0800-80 85 90

Je souhaite de plus amples renseignements, veuillez me faire parvenir une documentation. Privé PME

Nom/prénom _____

Société _____

Adresse _____

NPA-Ville _____ RM

Tél. privé _____ Tél. prof. _____

A retourner à: Securitas Direct, Ch. de Bérée 50, 1010 Lausanne